



*Délégation de Côte-d'Or
La solidarité en action*

AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ

SOLIDAIRE

ET INCLUSIVE

■ SOLIDARITÉ ■ ÉGALITÉ ■ CITOYENNETÉ ■ LAÏCITÉ





Les PEP CBFC : 100 ans d'expérience au service d'une société solidaire et inclusive

Le 1^{er} janvier 2018, les associations départementales PEP21, PEP25, PEP58 et PEP89 se sont unies afin de donner naissance à l'association Les PEP CBFC (association loi 1901). Les PEP90 ont rejoint ce regroupement en 2019.

Notre nouvelle association fait partie d'un **réseau associatif de plus de 123 associations** départementales ou territoriales ayant pour mission historique d'aider et d'accompagner, dans toutes les étapes de leur vie, les enfants, adolescents, adultes, en portant une attention particulière aux personnes en situation de handicap ou en difficulté. Ce réseau associatif est membre de la Fédération Générale des PEP, reconnue d'utilité publique depuis 1919.

LES PEP CBFC EN QUELQUES CHIFFRES



un réseau de proximité
animé par plus de
1 500 professionnels



au profit de plus de
30 000 enfants,
adolescents, adultes et
personnes âgées



accueillis dans plus de **100**
établissements, antennes et services
dans des départements de Bourgogne-
Franche-Comté

NOTRE MISSION

Au quotidien, nous agissons pour une société solidaire et inclusive, garante de l'accès de tous aux droits communs : droit à l'école, à l'éducation, à la santé, à l'insertion professionnelle, aux vacances, à la culture, aux loisirs et à la vie sociale. Nous intervenons dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de l'éducation, des loisirs, du social, du médico-social et du sanitaire, sur la Bourgogne-Franche-Comté.

NOS SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le secteur des Politiques Éducatives Vacances, Loisirs et Culture : il correspond à tout ce qui concourt à l'émancipation, à l'enrichissement et à l'épanouissement de la personne en tant que telle.

Le secteur des Politiques Sociales, Médico-sociales et de Santé : il accompagne la personne en situation de fragilité, de handicap, de perte d'autonomie, de dépendance ou relevant de mesures de protections sociales, afin qu'elles puissent exercer pleinement leur autonomie.

Le secteur des Politiques Éducatives et Sociales de Proximité : il correspond à l'ensemble des activités contribuant à réduire les inégalités sur un territoire. Il veillera à apporter une attention soutenue aux publics les plus défavorisés afin qu'ils puissent disposer de structures ou de dispositifs à caractère social.

NOS VALEURS

Nos actions sont guidées par les valeurs de **Laïcité**, de **Solidarité**, d'**Égalité** et de **Citoyenneté**. Ces valeurs servent de référence à toutes nos actions, privilégiant le bien-être collectif, affirmant l'égalité des droits des personnes accompagnées dans le respect de leurs différences, et ainsi agir pour une société plus solidaire et plus inclusive. Ce sont ces engagements tenus nous qui permettent de prétendre à une appartenance à l'économie sociale et solidaire.

HISTORIQUE DU RÉSEAU PEP

C'est dans un contexte de guerre que naissent Les PEP (Pupilles de l'Enseignement Public) en juillet 1915 pour venir en aide aux 300 000 orphelins de la Grande Guerre et accompagner les jeunes délaissés, oubliés et exclus de la société. Dès le départ, notre mouvement s'est ancré dans la conviction que, malgré les difficultés sociales, sanitaires ou le handicap de chacun, l'éducation permet de s'émanciper et de réaliser son projet de vie. Leurs fondateurs sont membres ou proches de l'école républicaine. Ils savent que c'est par l'école qu'on peut éduquer les hommes et les citoyens : il faut donc défendre l'école de la République, et cette idée majeure d'émancipation. Pour la défendre pleinement, il faut qu'à côté de l'école, dans le monde qui l'environne, se mettent en place des dispositifs, des associations solidaires. L'ambition de ces associations sera de mettre en place des actions pour garantir le droit de tous les enfants, et prioritairement celui des plus démunis, à une scolarité réussie, condition première d'un projet de vie ensuite réussi. Depuis 100 ans, c'est donc pour une société plus solidaire et inclusive que les PEP agissent et innovent au quotidien !

LES PEP CFBC CE SONT 5 DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES :

La délégation départementale de Côte-d'Or
La délégation départementale du Doubs
La délégation départementale de la Nièvre

La délégation du Territoire de Belfort
La délégation départementale de l'Yonne

LA DÉLÉGATION DE CÔTE-D'OR

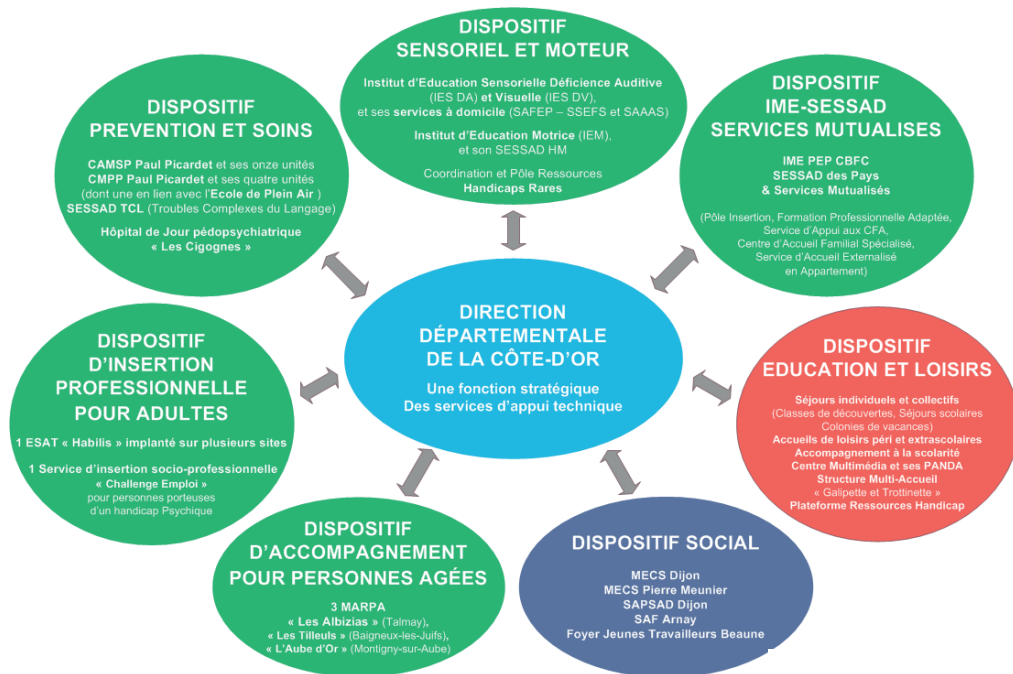
Présidente de la délégation de Côte-d'Or : Marie-Geneviève THEVENIN

Directeur de la délégation de Côte-d'Or : Alain MILOT

La délégation de Côte-d'Or compte plus de 22 000 usagers, accompagnés par plus de 1 100 professionnels, dans plus de 70 établissements, antennes ou services.

Les établissements, antennes ou services de la délégation de Côte-d'Or des PEP CFBC sont classés par « dispositifs » qui s'articulent autour de la Direction Générale :

- le Dispositif Éducation et Loisirs
- le Dispositif Social
- le Dispositif Médico-social et Sanitaire dans lequel nous retrouvons :
 - le Dispositif Prévention et Soins
 - le Dispositif Sensoriel et Moteur
 - le Dispositif IME-SESSAD-Services Mutualisés
 - le Dispositif d'Insertion Professionnelle pour Adultes
 - le Dispositif d'Accompagnement pour Personnes Âgées



Partenaires de la délégation de Côte-d'Or :



DIRECTION GÉNÉRALE



30 salariés* (27,70 ETP**)

Coordonnées :
30b rue Elsa Triolet
21000 Dijon
03 80 76 63 00
contact@pepcbfc.org

Président : Michel BON
Directeur Général : Fabrice TOLETTI
Directeur Administratif : Alain MILOT

Missions :

La Direction Générale est en charge de garantir et piloter la mise en place de la stratégie associative définie par le Conseil d'Administration.

Elle constitue un dispositif de ressources techniques au service des établissements, des services et de leurs équipes, en conjuguant les expertises pour :

- Améliorer la qualité des réponses techniques
- Harmoniser l'ensemble des pratiques et des outils
- Développer, améliorer les niveaux de compétences en fonction de l'évolution de l'actualité et de l'environnement de notre secteur
- Permettre aux responsables de dispositifs, de mieux accompagner la stratégie de l'association
- Permettre aux directeurs d'établissement et de service de recentrer et de concentrer leur action sur le service rendu aux usagers

Composition :

- la Direction
- le Secrétariat - Communication
- le Service Ressources Humaines
- le Service Paie
- la Service Comptabilité-Finances
- le Service Informatique
- le Service Audit et Contrôle
- le Service Qualité
- le Service Hygiène Sécurité Environnement
- le Service Patrimoine

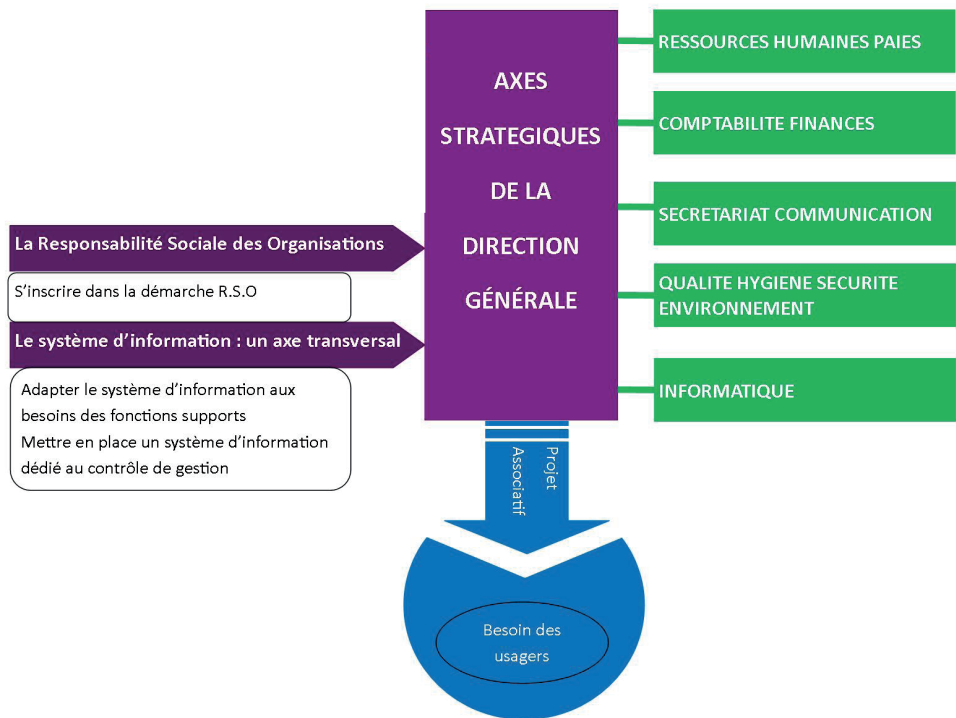
Projets :

- Améliorer l'expertise des services techniques supports de l'association au bénéfice des équipes d'encadrement des établissements et services.

- Mettre en place une cellule de « missions externes » en renforçant nos ressources d'expertises afin de permettre des collaborations, en termes de conseil et d'appui technique avec des associations départementales de proximité.

* Sur la base de l'effectif mensuel moyen au 31/12/2018

** Equivalent Temps Plein



Depuis 2006, par les premiers travaux associatifs sur l'évaluation interne, la structuration d'un secteur qualité, la délégation de Côte-d'Or des PEP CBFC a montré son attachement à un service de qualité auprès des usagers.

En 2010, la mise en place du service Hygiène-Sécurité-Environnement concrétise une volonté d'analyser et d'améliorer les conditions de travail et de sécurité des professionnels.

De 2013 à 2016, l'association engage d'importantes mutations du patrimoine en direction bien sûr de l'accessibilité mais aussi des performances énergétiques et de la rationalisation des surfaces. Parallèlement dès 2002, la structuration des services de la Direction Générale est engagée pour travailler à la pérennité économique de ses activités et construire une entreprise associative stable. Tous ces éléments constituent les axes de la notion de RSO (Responsabilité Sociale des Organisations).

Pour donner du sens et de la lisibilité à toutes ces actions, la délégation de Côte-d'Or des PEP CBFC décide en 2016 de s'engager dans une démarche RSO, procèdent à un diagnostic et travaillent à la construction d'un plan d'actions constitutif de ce projet pour la Direction Générale.

Enfin, l'élément liant de la réussite de ces projets est la véritable mise en place d'un système d'information associatif qui nous permettra d'assurer nos missions avec la même efficacité que les autres organisations y compris les plus puissantes en valorisant notre approche humaniste par des propositions innovantes, de qualité et comme aurait osé le rappeler notre past-président « socialement rentables ».

Le projet de la Direction Générale reprend à son échelle les éléments constitutifs du projet associatif et a pour vocation à travers le prisme associatif de les décliner au sein de chacun de ces services. Les travaux associatifs relatifs à la création de l'association régionale, au déploiement de la RSO, à l'évolution du système d'information définissent le cadre des actions à mener au sein de la Direction Générale durant la période 2016-2018.

DISPOSITIF ÉDUCATION ET LOISIRS



**Accès à l'éducation et aux
loisirs pour tous**

241 salariés* (134,24 ETP**)
35 établissements et services

Directeur du dispositif :
Vincent BONNAIRE

Coordonnées du dispositif :

Site du Clos Chauveau
13 Chemin du Fort de la Motte Giron
21000 Dijon
03 80 76 63 09
educationloisirs21@pepcbfc.org



#PEP CBFC éducation et Loisirs 21

Missions :

Ce dispositif gère directement, ou en complémentarité avec des partenaires institutionnels collectivités territoriales, Education nationale, CAF, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, ...) des actions, des sites, des projets concernant les loisirs et l'éducation des enfants et adolescent sur les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires ou de vacances scolaires. Il développe également des actions innovantes, d'expertise, ainsi que des missions ponctuelles dans les domaines de l'éducation et des loisirs des enfants.

Enjeux :

Les activités du dispositif nécessitent aujourd'hui une adaptation permanente aux évolutions et aux besoins sociétaux. Elles impliquent une dynamique de projets et une professionnalisation, une fiabilité et une réactivité au regard des politiques relevant de l'enfance et de la jeunesse. Aussi, le dispositif s'inscrit dans :

- Une politique de veille stratégique et d'accompagnement, afin de pérenniser ses partenariats et de répondre aux besoins des usagers dans le cadre d'une mission de service public.
- Un engagement associatif fort pour une qualité de gestion au service de la qualité de nos actions.
- Une veille permanente des cadres réglementaires en vigueur.
- Un professionnalisme reconnu de nos partenaires pour une dynamique de projet partagé.
- Une promotion et un développement des établissements, services et actions par des projets innovants, adaptés aux évolutions de la société.

Ce dispositif est composé des établissements et services suivants :

Structure Multi-Accueil Galipette et Trottinette

Mission : Elle accueille les enfants de 11 semaines à 5 ans révolus du quartier des Grésilles, de l'agglomération dijonnaise et du département. Le projet d'accueil se construit et se partage avec les parents dans toutes les occasions offertes au quotidien : arrivées, départs, réunion de rentrée, temps partagés, réunions à thème, et autre. Ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15.

Coordonnées :

Directrice : Nathalie NOIREAUT
5 rue Jean XXIII - 21000 Dijon
03 80 71 81 83 / charlene.olivier@pepcbfc.org

* Sur la base de l'effectif mensuel moyen au 31/12/2018

** Equivalent Temps Plein

Centre Multimédia et ses Points d'Accès Numériques Dijon et Agglomération (PANDA)

Mission : Ils proposent pour les adultes, les enfants et les groupes, des initiations informatiques et numériques, un accès libre aux ordinateurs connectés à internet et un espace auto-formation.

Coordonnées :

Directeur : François MONNIN

Médiathèque Champollion

14 rue Camille Claudel

21000 Dijon

03 80 48 84 14

centremultimedia@outlook.com

Accueils de loisirs péri et extrascolaires / Petite enfance

Mission : Les temps périscolaires (matin, midi et soir pendant les jours scolaires) et les temps extrascolaires (pendant les vacances scolaires), sont des moments indispensables pour la sociabilisation et la construction de l'enfant. Il s'agit de lieux uniques pour révéler et initier les enfants aux activités culturelles, artistiques, sportives et ludiques avec la plus grande ouverture d'esprit.

Pour plus d'information sur nos accueils de loisirs, rendez-vous sur www.alshpep21.org

Lieux d'intervention : Colombière/Tempo, Bourroches, Grésilles, Fontaine d'Ouche, Château de Pouilly, Ahuy, Bresse-sur-Tille, Chevigny-Saint-Sauveur, Ouges, Perrigny-les-Dijon

Coordonnées des responsables péris et extrascolaires :

Lionel COUTANT - 03 80 76 91 17 / lionel.coutant@pepcbfc.org

Joëlle POIROT - 03 80 76 63 09 / joelle.poirot@pepcbfc.org

Romuald DUPLESSY - 03 80 76 63 09 / romuald.duplessy@pepcbfc.org

Accompagnement à la scolarité

Mission : Les équipes éducatives organisent, avec les familles et les partenaires, des actions personnalisées d'aide aux devoirs et d'éducation citoyenne.

Coordonnées :

Anne-Laure HUET - 03 80 76 90 97 / annelaure.huet@pepcbfc.org

Vincent NAHHAL - 03 80 76 91 19 / vincent.nahhal@pepcbfc.org

Séjours individuels et collectifs

Mission : En période scolaire ce service propose des classes de découvertes et des séjours scolaires. Vient ensuite le temps des vacances, dans ce cas là, place aux colonies. Bourgogne-Franche-Comté Séjours, réceptif touristique propose des séjours et des circuits pour tout groupe à partir de 7 personnes.

Lieux d'intervention : Plus d'une centaine de destinations vous sont proposées, représentant toutes de formidables lieux d'échanges et de socialisation.

Coordonnées :

Responsable : Bernadette DE ALMEIDA

03 80 76 63 07

sejours21@pepcbfc.org

Plateforme Ressources Handicap

Mission : La vocation de cette plateforme est de favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance et de la jeunesse. Ceci passe par l'accompagnement des familles et des professionnels des structures afin que chacun soit en mesure d'apporter une réponse bienveillante aux besoins de l'enfant. La réalisation de ces accueils nécessite une mise en réseau importante de tous les acteurs œuvrant autour du parcours de vie de l'enfant.

Coordonnées :

Responsable Clarisse LETESTU

03 80 76 91 23

clarisse.letestu@pepcbfc.org

DISPOSITIF SOCIAL



**Accueillir, Protéger, Éduquer,
Soutenir**

172 salariés* (151,54 ETP**)

6 établissements et services

Directrice du dispositif :
Dounia BAGHOU

Missions :

Les différents établissements et services du dispositif social ont pour mission d'accueillir, protéger et soutenir les mineurs confiés au titre de la protection de l'enfance, en proposant un accompagnement personnalisé (éducatif, thérapeutique, scolaire), co-construit avec l'enfant et sa famille, autant que faire se peut. Le soutien à la parentalité et l'association des familles permettent de favoriser le retour de l'enfant dans son milieu d'origine, une fois que les conditions de sécurité, d'éducation et de santé sont garanties au domicile.

Enjeux :

- Promouvoir et développer les orientations adoptées dans le schéma départemental enfance famille.
- Maintenir une qualité constante de prise en charge et d'accompagnement éducatif des personnes dans le respect de leurs droits et libertés.
- Contribuer à la recherche de solutions innovantes et adaptées aux évolutions des besoins des jeunes confiés.
- Inscrire nos interventions dans le cadre d'un partenariat.
- Favoriser la continuité de parcours de l'enfant.
- Adapter les modalités d'accueil et d'intervention à l'évolution des profils de mineurs.
- Favoriser la prise en compte des droits de l'enfant et de sa famille en rendant les enfants et leur famille acteurs de l'ASE et en misant sur les capacités et les compétences des parents.

Ce dispositif est composé des établissements ou services suivants :

Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) de Dijon

Mission :

Elle a pour mission l'accueil diversifié de 40 enfants de 6 à 18 ans placés au titre de l'ASE, bénéficiant d'une mesure de protection administrative ou judiciaire. La mise en œuvre de l'accompagnement s'effectue par le biais de la construction d'un projet individualisé avec l'enfant et sa famille et en partenariat avec l'ASE. Il repose sur un accompagnement éducatif et social, un soutien à la parentalité, une scolarité adaptée, un suivi médical et/ou thérapeutique.

Coordonnées :

32 rue des Écayennes
21000 Dijon
03 80 76 07 88
mecs.dijon@pepcbfc.org

* Sur la base de l'effectif mensuel moyen au 31/12/2018

** Equivalent Temps Plein

MECS Pierre Meunier :

Mission :

Elle accueille, 365 j/an, 64 jeunes, de 13 à 18 ans, dans le cadre de la protection de l'enfance, confiés par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental de Côte-d'Or. Elle a pour mission l'accueil diversifié d'adolescents bénéficiant d'une mesure de protection administrative ou judiciaire. La mise en œuvre de l'accompagnement s'effectue par le biais d'une co-construction d'un projet individualisé avec l'adolescent et sa famille et en partenariat avec l'ASE. Il repose sur un accompagnement éducatif et social, un soutien à la parentalité, une scolarité adaptée, un suivi médical et/ou thérapeutique.

Coordonnées :

La MECS Pierre Meunier dispose de 2 unités sur l'ensemble de la Côte-d'Or. La MECS Pierre Meunier située à Fleurey-sur-Ouche accueille des jeunes mineurs non accompagnés (MNA).

Directrice : Pascale DILLENSEGER

Unité de Beaune :
8 avenue Guigone de Salins

21200 Beaune
03 80 90 14 12

mecs.pierremeunier@pepcbfc.org

Unité de Fleurey-sur-Ouche :
Villa Augusta - 6 rue de l'Aule

21410 Fleurey-sur-Ouche
03 80 90 14 12

mecs.pierremeunier@pepcbfc.org

Service d'Accueil en Famille (SAF)

Mission :

Un service de 36 places pour des jeunes de la naissance à 21 ans et 10 places d'accueil relais, bénéficiant d'une mesure de protection administrative ou judiciaire, et confiés par l'ASE. Ceux-ci sont accueillis au domicile d'assistants familiaux agréés. Le SAF vise à apporter à l'enfant un cadre de vie sécurisant et structurant, lui permettant de s'épanouir au mieux durant le temps de son accueil et travailler avec ses parents de façon à favoriser la coéducation et préparer son retour dans sa famille.

Coordonnées :

Chef de service : Pascal PERROT

1 bis rue Lucienne et Jean Barnet

21230 Arnay-le-Duc

03 80 64 10 80

saf.arnay@pepcbfc.org

Service d'Accueil, de Protection, de Soutien et d'Accompagnement à Domicile (SAPSAD)

Mission :

22 places de placement à domicile par décision du juge pour enfants et 18 places de suivi à domicile par décision administrative du chef de service de l'ASE pour des enfants de 0 à 18 ans. Les enfants restent hébergés au domicile familial et le SAPSAD intervient auprès des familles dans le but de protéger les mineurs, préserver le lien quotidien parents/enfants, aider, soutenir et conseiller la famille en s'appuyant sur les compétences de chacun.

Coordonnées :

Chef de service : Delphine GENEVET

Site du Clos Chauveau - 7 Chemin du Fort de la Motte Giron

21000 Dijon

03 80 34 13 40

secretariat.sapsad@pepcbfc.org

Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT)

Mission :

Avec 94 logements au total, l'établissement met à disposition un hébergement à loyer modéré pour les jeunes de 16 à 30 ans, qu'ils soient en stage, en alternance ou en apprentissage, dans le but de les aider à débiter dans la vie active.

Coordonnées :

Directeur : Cyril FRANÇOIS

8 avenue Guigone de Salins

21200 Beaune

03 80 24 88 00

contact@fjt-beaune.com

DISPOSITIF PRÉVENTION ET SOINS



**Dépistage précoce et
accompagnement vers les soins**

174 salariés* (121,70 ETP**)
**19 établissements, services
ou antennes**

Directeur du dispositif :
Claude SÉGUILLON

Coordonnées du dispositif :

28 rue des Ecayennes
21000 DIJON
03 80 76 63 15
dps@pepcbfc.org

Le dispositif prévention et soins regroupe un ensemble de services qui développent des interventions d'observation clinique, de diagnostic, de prévention primaire et secondaire, de suivi thérapeutique et rééducatif, d'accompagnement à dimension éducative, psychopédagogique et sociale.

Les équipes pluridisciplinaires assurent, sous la responsabilité des Directions et des médecins spécialistes, des actions préventives spécialisées, le dépistage, le suivi (en cure ambulatoire ou hospitalisation de jour) et la rééducation ainsi que l'accompagnement familial ou l'appui à la fonction parentale, le diagnostic et le traitement des troubles neuropsychiques ou du comportement susceptibles d'une thérapeutique médicale, rééducation médico-psychologique ou psychopédagogique, des missions de prévention, d'éducation ou d'accès aux soins et des actions de médiation.

Ce dispositif est composé des établissements, services ou antennes suivants :

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) Paul Picardet

Mission :

Il participe au dépistage et à la prévention des difficultés du jeune enfant, de la naissance à 6 ans, ainsi qu'à sa prise en charge globale (actions de diagnostics et de soins). Les équipes pluridisciplinaires sont composées de médecins, de psychologues, de personnels paramédicaux, éducatifs et de service social, d'enseignants spécialisés, etc.

Enjeux :

Articuler logique de proximité au plan départemental et qualité globale de la prestation en matière d'action médico-sociale précoce. Assurer la coordination et la complémentarité des actions avec les partenaires

Coordonnées :

Directrice : Hélène CORNET

Le CAMSP dispose de 11 unités sur l'ensemble de la Côte-d'Or (coordonnées complètes sur notre site internet www.pepcbfc.org).

Siège du CAMSP :

Immeuble Empire
20 bvd des Gorgets
21000 Dijon
03 80 68 03 40
camsp@pepcbfc.org

* Sur la base de l'effectif mensuel moyen au 31/12/2018

** Equivalent Temps Plein

Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) Paul Picardet

Mission : Il assure le dépistage des troubles, le soutien éducatif, la rééducation ou la prise en charge thérapeutique des jeunes de 6 à 18 ans, dans le cadre de suivis ambulatoires, avec le maintien dans leur milieu de vie et de scolarisation habituel.

Enjeux : Articuler logique de proximité, au plan départemental, et qualité globale de la prestation en matière d'intervention médico-psycho-pédagogique, en assurant la coordination avec l'action médico-sociale précoce (en lien avec le CAMSP).

Coordonnées :

Directrice administrative et pédagogique : Gisèle IVANOFF-PAJOT

Directeur médical : Dr Simon BÉAL

Le CMPP dispose de 4 unités sur l'ensemble de la Côte-d'Or, dont Dijon, Beaune, Châtillon-sur-Seine et d'une unité spécialisée dans les Troubles Complexes du Langage à Dijon (coordonnées complètes sur notre site internet www.pepcbfc.org).

Siège du CMPP :

67C rue d'Auxonne - 21000 Dijon

03 80 66 42 41

cmpp@pepcbfc.org

SESSAD TCL (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile Troubles Complexes du Langage)

Mission : Il a pour vocation l'accompagnement précoce, spécialisé et intensif d'enfants présentant des troubles complexes du langage oral, ainsi que leurs familles.

Coordonnées :

Directrice : Gisèle IVANOFF-PAJOT

28 rue des Ecayennes

21000 Dijon

03 80 41 17 44

sessad.tcl@pepcbfc.org

Hôpital de Jour pédopsychiatrique Les Cigognes

Mission : L'Hôpital de Jour a pour mission de soigner les troubles de la construction psychique de l'enfant ou de l'adolescent. Il accueille et prend en soin des enfants de 3 à 16 ans souffrant de troubles envahissants du développement, de troubles graves de la personnalité, de troubles de l'attachement et autres psychopathologies de l'enfant et de l'adolescent. L'établissement dispose de quatre unités de soin et d'une équipe pluridisciplinaire articulant les projets de soin individualisés.

Enjeux : Développer des projets éducatifs et thérapeutiques d'unité au regard des besoins d'un public en très grande difficulté.

Coordonnées :

Directrice : Martine PAQUES

26 rue Elsa Triolet - 21000 Dijon

03 80 51 13 18

hopitaldejour.lescigognes@pepcbfc.org

École de Plein Air (EPA)

Mission : Elle s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans, présentant des difficultés scolaires importantes, à des troubles sévères du langage, associés ou non à des difficultés sociales, nécessitant des aides spécifiques ou des soins adaptés. Les élèves de l'EPA ainsi que leurs familles, bénéficient des services proposés par le CMPP - unité Motte Giron. L'EPA est une école de la Ville de Dijon implantée sur le site du Dispositif Sensoriel et Moteur.

Coordonnées :

Directrice : Marie-Laure LANGUET

9 Chemin du Fort de la Motte Giron

21000 Dijon

03 80 41 08 22

epa@pepcbfc.org

DISPOSITIF SENSORIEL ET MOTEUR



© Richard Kalvar / Magnum Photos pour les PEP

**Accompagnement thérapeutique,
éducatif et pédagogique**

120 salariés* (99,92 ETP**)

8 établissements et services

Directrice du dispositif :
Muriel FOURCAULT

Missions :

Ce dispositif accompagne des enfants, adolescents et jeunes adultes de 0 à 20 ans présentant des déficiences sensorielles et/ou motrices. Il met en place des projets individualisés articulés autour de 3 axes : thérapeutique, éducatif et pédagogique, et met en synergie l'action de nombreux professionnels formés spécifiquement à l'accompagnement de jeunes porteurs d'un handicap moteur et/ou sensoriel (enseignants, éducateurs, rééducateurs, paramédicaux, ...).

Agissant pour l'essentiel dans le cadre de services, la majorité des actions sont conduites dans les différents lieux de vie des enfants : crèches, établissements scolaires, clubs de sports et autres, dans le but de favoriser l'inclusion des jeunes dans ces différents lieux et à donner l'information nécessaire pour faciliter leur accueil.

Enjeux :

S'adapter à l'évolution des besoins et des demandes des usagers notamment en termes :

- d'inclusion scolaire, sociale, professionnelle, culturelle, sportive, ...
- d'intervention en proximité de l'utilisateur
- d'offres individualisées d'accueil et d'hébergement

Ce dispositif est composé des établissements ou services suivants :

Accompagnement déficience auditive :

Institut d'Éducation Sensorielle (IES) de Déficience Auditive (DA)
Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce (SAFEP)
Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à la Scolarisation (SSEFS)

Mission :

Les jeunes accompagnés ont entre 0 et 20 ans et présentent une surdité moyenne, sévère ou profonde. L'accompagnement de la déficience se fait dans une logique de dispositif, entre le SAFEP, le SSEFS et l'IES. Un accompagnement global est proposé en mettant en œuvre des actions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques. Le projet d'accompagnement est construit avec la famille et le jeune et est revu aussi souvent que nécessaire.

Coordonnées :

Directeur adjoint : Raphaël DEBRIE
Site du Clos Chauveau
9 Chemin du Fort de la Motte Giron
21000 Dijon
03 80 41 08 22
dsm.closchauveau@pepcbfc.org

* Sur la base de l'effectif mensuel moyen au 31/12/2018

** Equivalent Temps Plein

Accompagnement déficience visuelle :

Institut d'Éducation Sensorielle (IES) de Déficience Visuelle (DV)
Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (SAAAS)

Mission :

Les jeunes accompagnés ont entre 0 et 20 ans et sont déficients visuels ou aveugles. Les jeunes atteints de déficience visuelle grave ou de cécité bénéficient de prestations sur leurs lieux de vie. En fonction de leurs besoins et de leurs demandes, un accueil en hébergement peut être proposé. Un accompagnement global du jeune est proposé en mettant en œuvre des actions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques. La mission du service s'articule autour :

- du soutien à la scolarisation,
- du soutien à la parentalité,
- de rééducations spécifiques à la déficience visuelle,
- de l'acquisition de l'autonomie, du soutien à l'insertion sociale.

Le projet d'accompagnement est construit avec la famille et le jeune et est revu aussi souvent que nécessaire.

Coordonnées :

Directeur adjoint : Raphaël DEBRIE
Site du Clos Chauveau
9 Chemin du Fort de la Motte Giron
21000 Dijon
03 80 41 08 22 / dsm.closchauveau@pepcbfc.org

Accompagnement handicap moteur :

Institut d'Éducation Motrice (IEM)
Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile Handicap Moteur (SESSAD HM)

Mission :

L'accompagnement des jeunes handicapés moteurs se fait sous forme de prestations à domicile ou dans le cadre d'un accueil de jour et / ou avec hébergement. Les jeunes ont entre 3 et 20 ans et sont originaires de la côte d'or majoritairement.

Il a pour objectif de :

- Dispenser les soins nécessités par une atteinte motrice, au plus proche du lieu de vie du jeune.
- Soutenir sa scolarisation et son inclusion sociale, lutter contre l'exclusion en participant à une éducation citoyenne dans ses lieux de vie.
- Favoriser son autonomie et assurer, si nécessaire, la continuité du suivi par un autre établissement ou service.

Certains jeunes nécessitent des aides humaines pour tous les gestes de la vie quotidienne, des appareillages et techniques spécifiques, une médicalisation importante. Le projet d'accompagnement est construit avec la famille et le jeune et est revu aussi souvent que nécessaire.

Coordonnées :

Directeur adjoint : Christophe DUFOUR
Site du Clos Chauveau
9 Chemin du Fort de la Motte Giron
21000 Dijon
03 80 41 08 22 / closchauveau@pepcbfc.org

Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Nord-Est

Le Dispositif Sensoriel et Moteur est porteur de la coordination Handicaps Rares de l'équipe relais Nord-Est et d'un des deux pôles ressources Handicap Rare de Bourgogne-Franche-Comté.

L'ERHR accompagne les personnes en situation de handicap rare qui en font la demande. L'accompagnement par l'équipe relais s'appuie sur le réseau et mobilise l'ensemble des partenaires pour répondre à la problématique des personnes.



Coordonnées du secrétariat de l'équipe :

Site du Clos Chauveau
9 chemin du Fort de la Motte Giron
21000 Dijon
03 80 76 48 45
brigitte.arnas@erhr.fr

DISPOSITIF IME-SESSAD-SERVICES MUTUALISÉS



**Accompagnement thérapeutique,
éducatif et pédagogique**

269 salariés* (210,93 ETP**)

**2 établissements et 5 services
mutualisés**

Directrice du dispositif :
Céline BLONDEAU

Missions : Ce dispositif est une conception dynamique, coordonnée et pilotée d'actions d'accompagnement et de prestations spécifiques. Il accueille sur proposition de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), des jeunes de 3 à 20 ans porteurs d'une déficience intellectuelle ou de handicaps et de troubles associés. Ce dispositif propose un parcours individualisé s'appuyant sur plusieurs types d'accompagnement : pédagogique, médical, professionnel, éducatif et social, élaboré avec le jeune et sa famille en établissement, à domicile, en inclusion.

Enjeux : Apporter des réponses adaptées et individualisées aux besoins des usagers à travers des prestations spécifiques dans le cadre d'un parcours visant à la meilleure inclusion.

Agréments : 432 places sur le dispositif constituant une file active de 500 jeunes.

Ce dispositif est composé des établissements ou services suivants :

Institut Médico-Éducatif (IME)

Mission :

- Accompagnement d'enfants et de jeunes de 6 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne avec troubles associés dont entre autres déficience motrice, troubles psychiques.
- Offre de prestations de participation sociale, de soins et maintien des capacités fonctionnelles et d'autonomie dans le cadre d'un projet individuel d'accompagnement.
- Mobilisation des moyens et pratiques de l'établissement et des services mutualisés in situ et dans la cité pour l'accompagnement.
- Mise en oeuvre et coordination d'un parcours individuel vers la meilleure inclusion personnelle, professionnelle et sociale possible.

L'IME est constitué de 3 pôles éducatifs : enfance, adolescence et jeunes adultes.

Agréments : 206 places - 102 internes et 104 semi-internes.

Coordonnées :

Directrice : Annie PONSOT

28 rue des Écayennes

21000 Dijon

03 80 76 63 21

ime@pepcbfc.org

* Sur la base de l'effectif mensuel moyen au 31/12/2018

** Équivalent Temps Plein

Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (SESSAD)

Mission :

- Accompagnement d'enfants et de jeunes de 3 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne avec ou sans troubles associés.
- Offre de prestations de participation sociale, de soins et maintien des capacités fonctionnelles et d'autonomie dans la cadre d'un projet individuel d'accompagnement.
- Mobilisation des moyens et pratiques du service SESSAD et des services mutualisés au sein de l'agglomération et des territoires pour l'accompagnement de proximité.
- Mise en œuvre et coordination d'un parcours individuel vers la meilleure inclusion personnelle, professionnelle et sociale possible.

Le SESSAD des Pays est constitué de 4 unités éducatives dont 1 territorialisée à Auxonne dans le Val-de-Saône : enfance, adolescence, enfance / adolescence (unité territorialisée) et vie active pour les jeunes adultes.

Agréments : 226 places.

Coordonnées :

Le SESSAD dispose de 6 antennes sur l'ensemble de la Côte-d'Or, dont : Dijon Motte Giron, Dijon Grésilles-Flammarion, Fontaine-d'Ouche, Auxonne, Is-sur-Tille et Seurre (coordonnées complètes sur notre site internet www.pep21.fr).

Siège du SESSAD :

Directeur : Bertrand LAMIREL

30b rue Elsa Triolet

21000 Dijon

03 80 73 43 18

sestad.des.pays@pepcbfc.org

Ce dispositif est également composé des services mutualisés spécialisés :

La création de services d'accompagnements spécialisés dans des spécialités ou des prestations spécifiques ou demandant un haut niveau de technicité permet d'offrir une qualité de réponses et de prestations plus élevée en termes de d'insertion, de formations techniques, de médiation en appui des missions décrites sur chaque service. Ces services sont destinés aux jeunes de l'IME et du SESSAD.

Les services mutualisés spécialisés comprennent :

Formation Professionnelle Adaptée (FPA)

Mission : Elle permet à des jeunes de 14 à 20 ans en situation de handicap, de préparer leur orientation professionnelle à la sortie de leur établissement/service, en :

- découvrant différentes activités professionnelles dans les domaines du Bâtiment, de l'hygiène Alimentation Services, Espaces Verts Environnement, Viticulture, Recyclage et Conditionnement, avec un encadrement adapté
- s'initiant aux premiers apprentissages professionnels (savoirs-être et savoir-faire professionnels)
- bénéficiant d'une formation en lien avec les référentiels du droit commun
- validant des compétences professionnelles (Attestations de Compétences validée par l'Education Nationale).

L'équipe encadrante est dans une démarche de pédagogie de projet : elle place les apprenants en situation d'éveil technologique : découverte progressive de l'ensemble des obstacles à surmonter pour aboutir à une réalisation concrète, mais aussi motivation et valorisation quotidienne, moteur d'un apprentissage épanouissant et fil conducteur vers des réussites.

Coordonnées :

Chef de Service : Pascale CHAUDRON

28 rue des Écayennes

21000 Dijon

03 80 76 83 86

Pôle Insertion (PI)

Mission : Il propose des actions d'insertion en milieu ordinaire ou protégé. Son objectif est de travailler l'employabilité des jeunes porteurs de handicap, d'assurer une médiation auprès des entreprises accueillant des stagiaires et des salariés, de mesurer des besoins de compensation éventuels sur les postes occupés. Il accompagne les jeunes dans leur recherche d'un premier emploi, assure un suivi avec la Mission Locale, Pôle Emploi ou Cap'Emploi, sert de médiateur avec les centres de formation et les établissements et services d'aide par le travail (ESAT).

Il assure également un lien avec les structures institutionnelles dans les démarches liées à l'emploi : reconnaissance (RQTH), dossier d'aide Agefiph, FIPHP, ...

Coordonnées :

Chef de Service : Pascale CHAUDRON
30b rue Elsa Triolet
21000 Dijon
03 80 76 83 86

Service d'Appui aux Centres de Formation d'Apprentis (SACFA)

Mission : Il accompagne les jeunes porteurs de handicap apprentis ou futurs apprentis en CFA.

Il coordonne également les Bancs d'Essai : une action territoriale adressée aux jeunes de 15 à 21 ans, qui souhaitent valider un projet professionnel en alternance. Chaque année, les Bancs d'Essai, en partenariat avec le CFA de Quetigny, proposent à 30 jeunes :

- de se confronter aux exigences de l'alternance tant du point de vue pratique que théorique
- d'affiner leur projet professionnel
- d'évaluer leurs capacités et leurs besoins de compensation
- de montrer à des entreprises leur savoir faire et leur motivation

Coordonnées :

Chef de Service : Pascale CHAUDRON
30b rue Elsa Triolet
21000 Dijon
03 80 76 83 86

Centre d'Accueil Familial Spécialisé (CAFS)

Mission : Il a pour mission d'accueillir des enfants et adolescents de 6 et 20 ans qui présentent une déficience intellectuelle à laquelle sont associés des troubles du comportement et de la personnalité. Il est habilité pour accueillir des enfants pour lesquels il y a nécessité d'envisager une autre forme d'accueil que celle du milieu d'origine :

- les enfants pour lesquels l'internat ne paraît pas être le type d'accueil le plus approprié pour l'instant.
- les enfants pour lesquels, la famille a besoin d'un accueil ponctuel. L'objectif étant de soulager momentanément. Soulager l'enfant et sa famille des pressions liées à la situation de crise. Il constitue par la séparation la première étape de reconstruction du lien avec l'enfant.

Coordonnées :

Responsable : Céline BLONDEAU
30b rue Elsa Triolet
21000 Dijon
03 80 76 83 86

Service d'Accueil Externalisé en Appartement (SAEA)

Mission : Il propose des accueils en appartements au cœur de la ville de Dijon, selon une évolutivité entre proximité et éloignement. Le service dispose de 4 offres d'hébergement allant de l'hébergement sur le site de l'IME (encadrement de proximité) à des appartements en milieu ordinaire.

Ce service permet à des jeunes, âgés de 16 à 20 ans préparant leur entrée dans la vie active, d'expérimenter la vie quotidienne dans un appartement ; ils évaluent ainsi leur degré d'autonomie, ils déterminent des axes de travail pour parfaire leurs apprentissages, et les aides à prévoir en termes de compensation, ils définissent un projet de logement cohérent avec leur projet professionnel

Coordonnées :

Chef de Service : Pascale CHAUDRON
5 rue du Tire Pesseau
21000 Dijon
09 54 08 43 95

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES



***Droit à la vie sociale et à l'emploi
pour tous***

3 établissements

Coordinatrice :
Sophie DIAW

La mission première du dispositif est d'offrir des réponses d'accompagnement aux personnes âgées autonomes sur le périmètre territorial de PEP CBFC. Le dispositif gère actuellement trois résidences autonomie disposant du Label MARPA situées en Côte-d'Or. Le dispositif DAPA accompagne également un établissement situé dans le Doubs dans le cadre d'une convention avec une association de gestion. Le dispositif a ensuite pour vocation de réaliser des études et projets destinés au développement de ses activités et à la diversification de ses propositions d'accompagnement notamment à destination des personnes handicapées vieillissantes sur la Bourgogne-Franche-Comté.

Maisons d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie (MARPA)

Missions :

Les MARPA sont avant tout des structures à finalité sociale qui s'inscrivent dans le champ médico-social. Leur principal objectif est de fournir aux personnes âgées un lieu et une qualité de vie qui préservent leurs repères et leurs habitudes antérieures. S'inscrivant dans une démarche de lutte contre les exclusions et de développement social local, le concept MARPA repose sur 3 principes :

- garantir un fonctionnement permettant de « vivre comme à domicile »,
- préserver et stimuler l'autonomie pour concrétiser les aspirations de chaque résident,
- organiser et structurer les services d'aide à domicile pour accompagner et s'adapter à l'évolution des résidents.

Enjeux :

- Faire connaître ces structures comme résidence « autonomie » pour les inscrire dans les orientations de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement.
- Proposer d'autres prestations aux personnes âgées du territoire.

Ce dispositif est composé des établissements ou services suivants :

L'Aube d'Or :

Responsable : Nathalie CAVEE
Route de Dijon
21250 Montigny-sur-Aube
03 80 93 54 64
marpa.montignysuraube@pepcbfc.org

Les Albizias :

Responsable : Sandrine COTTAZ
22 rue de la Corvée Blanche
21270 Talmay
03 80 47 84 43
marpa.talmay@pepcbfc.org

Les Tilleuls :

Responsable : Sophie DIAW
4 impasse des Tilleuls
21450 Baigneux-les-Juifs
03 80 96 51 72
marpa.baigneuxlesjuifs@pepcbfc.org

Les Valentines :

Responsable : Abdounor MASLOUHI
26 rue de la Combe du Puits
25480 École-Valentin
03 81 88 81 74
marpa.lesvalentines@pepcbfc.org

DISPOSITIF D'INSERTION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES



***Droit à la vie sociale et à l'emploi
pour tous***

5 établissements, services ou sites

Directrice du dispositif par intérim :
Muriel LAFONT

Dans un contexte national où le taux de chômage des personnes en situation de handicap reste à un niveau élevé par rapport à celui de la population générale, l'accès à l'emploi reste un objectif et une préoccupation majeure des politiques en faveur des personnes reconnues travailleurs handicapés.

Exercer une activité professionnelle ne signifie pas seulement subvenir à ses besoins financiers, mais aussi et surtout se sentir utile et valorisé par son travail, être acteur de sa vie, développer des relations et des activités sociales, sortir de l'isolement, apprendre et s'enrichir au contact des autres.

Le Dispositif d'Insertion Professionnelle pour Adultes (DIPA) œuvre à l'insertion socio-professionnelle de personnes en situation de handicap mental, psychique, sensoriel ou moteur en les accompagnant dans ou vers l'emploi, que ce soit dans le secteur du travail protégé ou dans le secteur du travail ordinaire.

Au travers de ses 2 établissements (ESAT Habilis et Challenge Emploi) et des différents outils mobilisés (travail en atelier protégé, prestation ou mise à disposition en milieu ordinaire, Emploi Accompagné, Prestations d'Appui Spécifiques, MISPE,...) il répond aux différents besoins et situations des personnes accompagnées dans un souci permanent de dynamique de parcours, de développement des compétences et d'épanouissement socio-professionnel.

Ce dispositif est composé des établissements ou services suivants :

Challenge-Emploi

Mission : Service d'accompagnement individualisé à l'intégration professionnelle et sociale de personnes reconnues travailleurs handicapés, présentant un handicap psychique «stabilisé» ou autre type de handicap, pouvant accéder à un emploi dans un milieu ordinaire.

Ce service a été retenu pour déployer sur la Côte d'Or le dispositif d'emploi accompagné initié par l'ARS, l'AGEFIPH, le FIPHP et la DIRECCTE».

Enjeux :

- Diversifier les prestations de ce service en direction de tout donneurs d'ordres l'ARS, l'AGEFIPH, le FIPHP et la DIRECCTE

- Instituer Challenge-Emploi comme service d'insertion des travailleurs de l'ESAT de l'association souhaitant intégrer le milieu ordinaire de travail quel que soit leur handicap

Coordonnées :

Directrice : Muriel LAFONT

30a rue Elsa Triolet

21000 Dijon

03 80 45 85 40

challenge.emploi@pepcbfc.org

Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) Habilis

Missions : Il a pour double finalité de faire accéder, grâce à des conditions de travail aménagées, à des activités professionnelles les personnes porteuses d'une déficience, tout en préparant celles qui ont manifesté des capacités suffisantes à accéder à un emploi en milieu ordinaire. L'établissement accueille des personnes porteuses d'un handicap intellectuel, psychique ou moteur au travers d'activités diversifiées (blanchisserie, conditionnement, imprimerie, sérigraphie, restauration, espaces verts,...).



Enjeux :

- Les activités de l'établissement nécessitent une adaptation permanente aux demandes de prestations des entreprises et des divers clients de façon à maintenir l'emploi des 150 travailleurs accueillis et de leur encadrement.
- Dans la perspective d'augmentation de la capacité d'accueil de prospective d'évolution des activités et de réalisation de projets architecturaux important, l'ESAT se doit de mutualiser ses moyens et ses ressources humaines au bénéfice de ses usagers, tout en respectant les spécificités du handicap des travailleurs accueillis.
- La professionnalisation de travailleurs d'ESAT par l'acquisition de compétences doit être amplifiée de façon à leur permettre, pour ceux qui le souhaitent, d'envisager de rejoindre le milieu ordinaire de travail.

Coordonnées :

Directrice : Muriel LAFONT

L'ESAT Habilis est implanté sur plusieurs sites, et propose différentes activités professionnelles. Les prestations fournies par l'ESAT sont accessibles au grand public.

ESAT Habilis Site du Goéland - imprimerie, sérigraphie, encadrement et façonnage

30 a rue Elsa Triolet
21000 Dijon
03 80 59 94 40
habilis@pepcbfc.org

ESAT Habilis Site des Cortots - conditionnement, blanchisserie, espaces verts et petits travaux

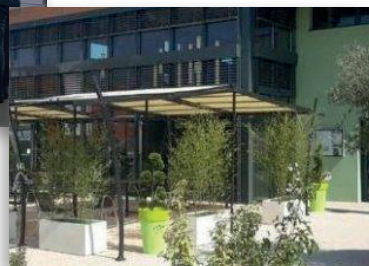
9 rue des Cortots
21121 Fontaine-les-Dijon
03 80 55 02 02
habilis@pepcbfc.org

ESAT Habilis - L'Intervalle Restauration

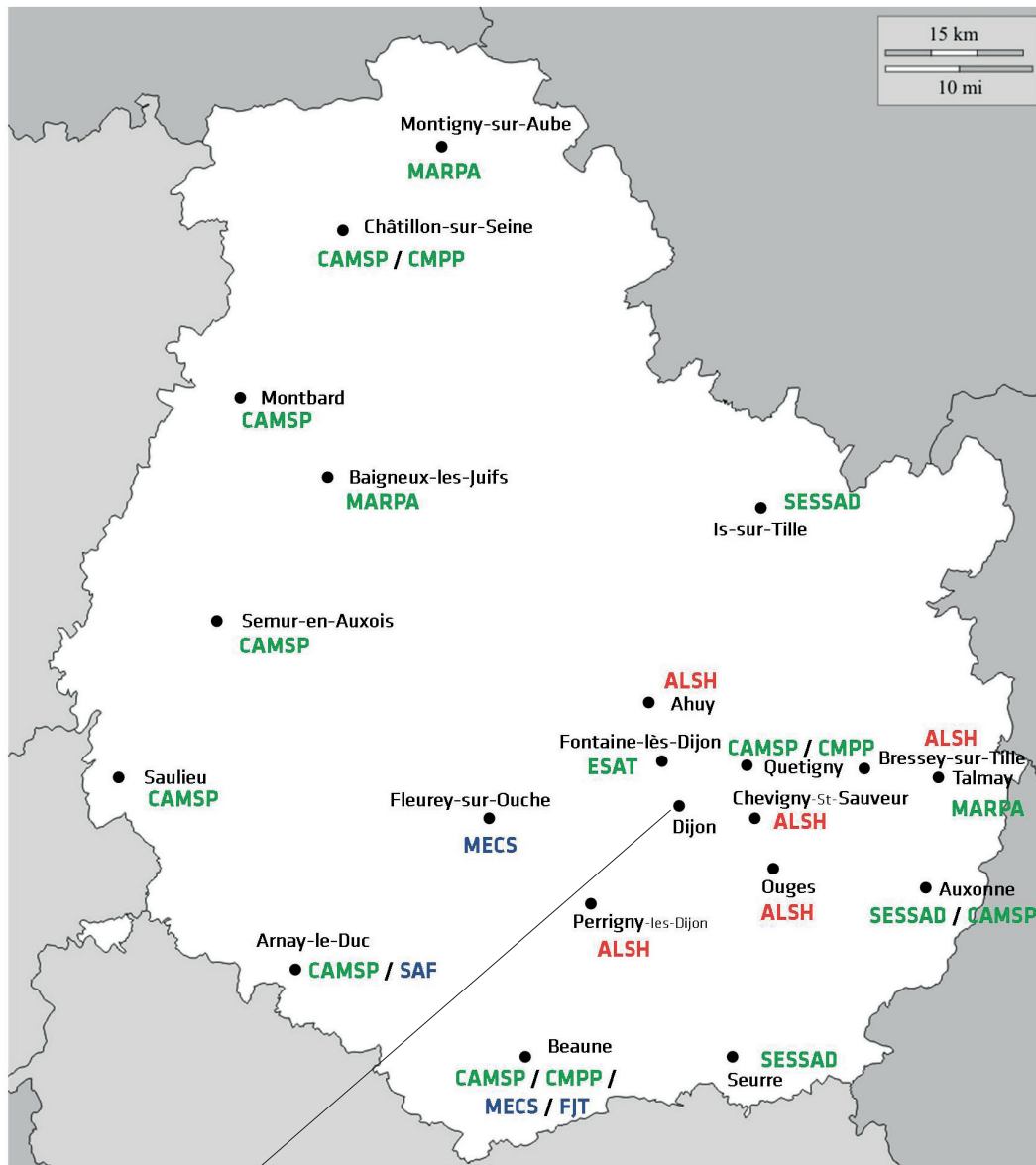
38 rue Elsa Triolet
21000 Dijon
03 80 51 73 35
restauration@pepcbfc.org

ESAT Habilis - blanchisserie

38 rue Elsa Triolet
21000 Dijon
03 80 51 73 37
habilis@pepcbfc.org



IMPLANTATION DES PEP CBFC EN CÔTE-D'OR



CAMSP (plusieurs implantations)
 CMPP (plusieurs implantations)
 SESSAD TCL
 EPA
 ESAT (plusieurs implantations)
 Challenge-Emploi
 IME

SESSAD (plusieurs implantations)
 Hôpital de Jour
 IES DA
 IES DV
 SAFEP
 SAAAS

SESEF
 IEM
 SAPSAD
 MECS

Centre Multimédia et PANDA
 Accueils de loisirs (plusieurs implantations)
 Accompagnement à la scolarité (DECAD, HAVRE)



1er PROJET ASSOCIATIF PEP CBFC 2018-2022

« Agir pour une société solidaire et inclusive »

Préambule :

Conformément au 5^{ème} projet fédéral qui rappelle les valeurs (Laïcité, Solidarité, égalité, émancipation et Citoyenneté), les enjeux de notre réseau, et notamment la nécessité de confirmer notre identité par un ancrage territorial, une diversité d'actions menées avec et au service des personnes les plus fragiles, Les PEP CBFC énoncent leur ambition d'agir pour une société plus solidaire et plus inclusive.

A l'instar de la Fédération Générale des PEP (FGPEP), Les PEP CBFC inscrivent leur volonté de participer à ce mouvement de transformation sociale, dont la mixité est l'un des fondements.

I. Contexte

I.1. Contexte interne

Le projet associatif régional a pour objectif de réunir dans un premier temps quatre associations départementales de la région Bourgogne-Franche-Comté, relevant toutes de la Fédération Générale des PEP, à savoir :

- Les PEP21 pour la Côte d'Or ;
- Les PEP25 pour le Doubs ;
- Les PEP58 pour la Nièvre ;
- Les PEP89 pour l'Yonne.

Dans une ère de regroupements régionaux, les associations susnommées se sont engagées, en signant le CPOM Bourgogne Doubs 2014-2018, à se constituer en une seule entité détentrice de l'ensemble des autorisations au 1^{er} janvier 2018.

Le partage de valeurs communes ainsi que le besoin ressenti de mutualiser des compétences et expertises détenues au sein de nos associations départementales (AD), nous ont confortés dans la voie du regroupement en valorisant nos ressources et potentiels par une harmonisation de nos outils et pratiques.

La nouvelle cartographie régionale a conduit nos AD à se regrouper sur la même dynamique que nos interlocuteurs : Agence Régionale de la Santé Bourgogne (ARS), Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS), Direction Régionale et Départementale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale (DRDJSCS), Rectorats, ..., pour renforcer notre visibilité et notre légitimité à répondre aux besoins de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté. Être plus représentatifs et accroître notre crédibilité deviennent des atouts primordiaux pour la pérennité et le développement de nos actions.

Ce regroupement nous conduit à construire une autre gouvernance pour nous positionner sur de nouvelles activités et améliorer nos actions menées au service des plus fragiles.

Nous avons constamment affirmé et mis en œuvre nos valeurs PEP : Laïcité, Solidarité, Égalité, Citoyenneté tout en veillant à la pertinence et à la qualité de nos actions. Les pouvoirs publics reconnaissent ainsi la valeur de notre engagement et de nos compétences.

Notre travail de réflexion, de formation et de communication, contribue à nous faire connaître de tous.

Notre projet associatif 2018/2022, prendra en compte :

- les orientations des politiques régionales, départementales, intercommunales
- la volonté de conforter les actions de nos délégations départementales ;
- la capacité à adapter nos réponses aux besoins des territoires.

I. 2. Contexte externe

Dans une société confrontée à des mutations profondes, où les clivages s'accroissent, le «Baromètre PEP» de la société inclusive devient un outil majeur pour comprendre et analyser les représentations de nos concitoyens ; il confirme que les Français considèrent notre pays de plus en plus inégalitaire en matière d'emploi, de santé, de logement, d'éducation et d'accès aux loisirs.

A partir de ces constats, nous, PEP CBFC :

- œuvrons pour l'émancipation sociale ;
- voulons progresser vers une société solidaire et inclusive, en référence aux valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité, dans le respect du principe de Laïcité ;
- affirmons notre attachement aux principes de laïcité et de solidarité, à l'Éducation populaire et à l'Économie Sociale et Solidaire ;
- avons la volonté d'accompagner chaque personne dans son projet de vie.

II. Objectifs et opérationnalisation du 1er projet PEP CBFC

II.1. Quatre objectifs majeurs

- Contribuer à un projet de société garantissant l'accès de tous aux droits communs et s'appuyant sur la mixité sociale et une école plus inclusive ;
- Développer une approche participative citoyenne favorisant l'émancipation de tous ;
- Permettre l'accès de l'ensemble de l'offre d'activités PEP CBFC à tous, sur tout le territoire ;
- Contribuer collectivement à faire vivre nos territoires en prenant en compte les principes du développement local durable.

II.2. Une mise en œuvre opérationnelle et actions

II.2.1. Recenser et partager nos compétences et nos savoirs

- Recenser les bonnes pratiques en usage dans nos départements pour les étendre à notre association territoriale ;
- Animer une vie associative, renforcer l'accueil et donner une place à chacun (livret d'accueil des administrateurs) ;
- Favoriser la représentation et la parole des usagers et/ou de leurs représentants ;
- Développer une politique d'adhésion forte ;
- Systématiser les coopérations internes ;

II.2.2. Initier et développer des espaces de réflexion et de formation communs tant à l'échelon départemental que territorial

- Organiser des formations et séminaires, espaces de débats élus et salariés ;
- Favoriser le bénévolat et lui définir des espaces d'engagement ;
- Elargir nos domaines d'intervention pour répondre localement aux nouveaux besoins ;
- Apporter des réponses aux politiques éducatives et sociales de proximité ;

II.2.3. Structurer notre représentation dans toutes les instances où les PEP sont appelés à siéger pour promouvoir notre projet commun

- Renforcer l'engagement et la légitimité des élus et les faire mieux reconnaître et définir des espaces d'engagement pour des jeunes volontaires (Service civique) ;
- Développer les partenariats, coopérations, et plateformes en affirmant notre identité ;

II.2.4. Renforcer et mutualiser nos outils de communication

- Identifier, évaluer, valoriser, faire connaître les innovations ;
- Développer l'innovation dans une démarche pragmatique, structurée et prospective ;
- Mutualiser nos actions et coopérer dans leur mise en œuvre.

III. Vers une structuration des activités en trois secteurs

Les trois secteurs, œuvrant en synergie, concourent à l'émancipation, à l'enrichissement et à l'épanouissement de la personne.

- Le secteur des Politiques Éducatives Vacances, Loisirs et Culture s'inscrit dans le cadre des politiques sociales et éducatives de l'Education, du Tourisme, de la Culture et du Sport.

- Le secteur des Politiques Sociales, Médico-sociales et de Santé accompagne la personne en situation de fragilité, de handicap, de perte d'autonomie, de dépendance ou relevant de mesures de protection sociale, afin qu'elle puisse exercer pleinement son autonomie.

- Le secteur des Politiques Éducatives et Sociales de Proximité contribue à réduire les inégalités sur un territoire, à apporter une attention soutenue aux publics les plus défavorisés afin qu'ils puissent disposer de structures ou de dispositifs à caractère social (crèches, haltes-garderies, ateliers de parentalité, centres sociaux...).

Les PEP CBFC s'inscrivent ainsi dans les politiques publiques liées au développement local durable et aux politiques familiales, de lutte contre les exclusions.

IV. Programme EMPLOYEUR

Cinq objectifs et cinq axes opérationnels :

- instaurer une culture d'entreprise partagée et identifiée en développant l'attractivité des postes et la fidélisation des personnels et des adhérents ;

- faire évoluer le mode de gouvernance et, en lien avec nos propres valeurs, favoriser le dialogue social auprès des élus du directeur général, des directeurs d'établissement et chefs de services ;

- intégrer dans nos projets et actions la dimension Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) qui vise la performance globale des organisations en recherchant le juste équilibre entre efficacité économique, préservation de l'environnement, ancrage territorial et équité sociale.

C'est ainsi mener l'ensemble de nos actions conformément à notre engagement éthique et dans un souci d'exemplarité :

- assurer la gestion des personnels et l'amélioration de leurs parcours professionne

- le renforcement de la gouvernance et une meilleure responsabilisation de l'ensemble des structures,

- l'intégration de la dimension du développement durable dans nos actions.

- Conduire, par un travail d'harmonisation de la politique qualité, l'ensemble de nos structures vers une démarche d'amélioration continue qui assurera une pérennité de l'organisation en renforçant l'ensemble de nos procédures, en garantissant l'efficience de notre gestion des risques, aujourd'hui essentielle dans nos secteurs d'intervention.

V. Programme PATRIMOINE

- Visée principale du programme : Adapter notre patrimoine aux enjeux de demain en maintenant une qualité du bâti, des fonctionnalités et de l'accueil.

- Deux axes opérationnels :

- Sécuriser notre patrimoine par une politique de soutien de préservation et d'évolution du patrimoine ;

- Elaborer des outils de gestion structurants (inventaires, guides pratiques, Société Civile Immobilière...).

VI. Communication et évaluation

L'évaluation annuelle du projet sera intégrée au rapport d'activité et soumise à la validation de l'assemblée générale.

Le présent projet sera communiqué à l'ensemble de nos professionnels et partenaires en utilisant tous les supports d'information disponibles dans nos structures.

Histoire de la délégation de Côte-d'Or des PEP CBFC

- 25 Mai 1916** Création de l'OPEP de Côte-d'Or, née de la volonté conjointe de l'inspecteur d'académie et des instituteurs. Elle se donne alors pour mission l'éducation et le soin aux orphelins de la Grande Guerre.
- 1917** Adhésion à la Fédération Nationale dite Fédération Générale des Associations Départementales des Pupilles de l'École Publique (aujourd'hui appelée FGPEP).
- 1919** FGPEP est reconnue d'utilité publique (association loi 1901).
- 1927 - 1928** Association dissoute en 1927 puis refondée en 1928 avec des objectifs plus généraux en direction : des élèves de l'école publique « méritants », puis des élèves en difficultés de toute nature.

Les années 30 - 40

- 1933** Acquisition du Château de Coutivert revendu 1 an après afin d'y créer une EPA.
- 1934** Ouverture de l'aérium de Coutivert et de l'EPA avec internat et colonie de vacances.
- 1938** Sortie du film « Jeannette de Bourgogne », tourné à Coutivert, réalisé par le cinéaste Jean Gourguet, avec en rôle principal, l'actrice Blanchette Brunoy.
- 1940** Occupation par l'armée allemande du Château de Coutivert.
- 1946** Ouverture de l'EPA du Clos Sainte-Marie, sous l'impulsion de Paul PICARDET (elle reçoit 60 élèves de Dijon ayant besoin d'un séjour au grand air, d'une rééducation physique et d'une suralimentation contrôlée).
Ouverture de la colonie de vacances au Clos Sainte-Marie qui deviendra plus tard colonie sanitaire (jusqu'à 200 lits).
Changement de dénomination : le Clos Sainte-Marie devient le Clos Chauveau.

Les années 50 - 60

- 1953** Mise en place d'activités « colonie » au centre de Bligny-le-Sec, en partenariat avec la société des amis des écoles maternelles de la Côte-d'Or, propriétaire du centre.
- 1954** Inauguration de la 2^{de} salle à manger du Clos Chauveau, par le Chanoine Kir, Maire de Dijon.
- 1955 - 1956** Construction de classes en dur, d'un préau, d'une salle de musique et de lecture et d'un vaste dortoir au Clos Chauveau.
- 1958** Création de la section déficients visuels au Clos Chauveau.
- 1959** Création de la section déficients auditifs au Clos Chauveau.
- 1960** Rachat du Château de Coutivert.
Achat du Centre de l'Ormelette à la Plaine-sur-Mer, permettant la mise en place d'activités classes de mer et de découvertes, vacances, accueils familiaux et centres périscolaires.
- 1961** Paul PICARDET devient Directeur Général de l'OPEP après avoir été directeur du Clos Chauveau depuis son origine. Toujours à la recherche d'évolutions et d'innovations il était un véritable précurseur pour l'association.
- 1962** Mise en place des internats au Clos Chauveau.
- 1963** Création de la 6^e spéciale au Clos Chauveau.

- 1964** Construction du centre de vacances Les Jacobeys à Prémanon, permettant la mise en place de classes de neige et de découvertes.
Création de la section handicap moteur et d'une 5^e spéciale au Clos Chauveau.
- 1965** Création de la MECS des Charmilles à Fleurey-sur-Ouche.
1^{ère} session de certificat d'études pour 9 enfants handicapés moteurs au Clos Chauveau.
Expérience étendue aux déficients auditifs les années suivantes.
- 1966** Création du CRP devenu le CAMSP, Cours du Parc à Dijon.
- 1967** Les inconvénients signalés concernant Montmoyen conduisent Paul PICARDET alors Directeur Général de l'OPEP, à acheter à la ville de Dijon, un vaste terrain situé rue des Écayennes. L'IMPro de la Rente de Bel-Air est alors créée (aujourd'hui appelée IME).
- 1968 - 1969** Réception définitive des travaux du Clos Chauveau et inauguration en 1969.
- 1969** Création des externats à l'IMPro de la Rente de Bel-Air (120 places).

Les années 70 - 80

- 1971** Ouverture et inauguration de l'IMPro de la Rente de Bel-Air et de la Direction Générale.
L'ouverture de l'IMPro de la Rente de Bel-Air rue des Écayennes a permis de bâtir des locaux pour abriter la Direction Générale de l'OPEP. Paul PICARDET abandonne alors son bureau du Clos Chauveau pour de nouveaux bureaux plus vastes et mieux distribués.
Création des internats à l'IMPro de la Rente de Bel-Air (180 places).
- 1972** Changement de dénomination de l'OPEP qui devient « Oeuvre des Pupilles de l'Enseignement Public » (et non plus de l'École Publique).
- 1978** Création de la section troubles complexes du langage au Clos Chauveau.
- 1981** Création des « Havres d'enfants », sous l'impulsion de Mme AKLI, directrice de l'école Champollion (accueils du soir pour des aides pédagogiques, activités de loisirs, soutien à la scolarité et à la parentalité dans le quartier des Grésilles à Dijon.)
- 1984** 750 personnes oeuvrent pour l'OPEP.
- 1985** Mise en place des centres de loisirs périscolaires.
- 1986** Le Clos Chauveau fête ses 40 ans.
- 1988** Création des SAIDA et SAIDV au Clos Chauveau.
Acquisition du centre de vacances de Bligny-le-Sec.

Les années 90

- 1992** Création du Centre Multimédia en partenariat avec la ville de Dijon et l'Éducation nationale.
- 1993** Création du SESSAD de la Rente de Bel-Air et des Écayennes.
- 1994** Mise en place du dispositif handicapés moteurs dans le groupe scolaire maternel Greuze à partir du Clos Chauveau.
- 1996** Création du CAT (aujourd'hui appelé ESAT) à partir de l'IME de la Rente de Bel-Air.
- 1997** Transformation de l'aérium de Coutivert en MECS.
- 1999** Création du SAF de Coutivert.

Les années 2000

- 2001** Création du service Challenge-Emploi pour la réinsertion professionnelle des personnes en difficultés psychiques.
Mise en place progressive du DECAD, dans le quartier de la Fontaine-d'Ouche.
- 2003** Construction et extension du CAT à Fontaine-les-Dijon.
Création de l'UET de Fleurey-sur-Ouche.
Vente du centre de Bligny-le-Sec.

- 2004** Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, la composition du Conseil d'Administration est modifiée, l'inspecteur d'académie n'est désormais plus « Président de Droit ».
Mise en service des PANDA.
Création du SESSAD des Pays.
Le Centre de Montagne Les Jacobeyts fête ses 40 ans (160 000 enfants reçus, 5 000 classes accueillies).
- 2005** L'OPEP devient l'ADPEP21.
Le 1^{er} projet associatif des PEP21 est rédigé, s'inscrivant dans le cadre des valeurs fondamentales que sont la Laïcité, le Solidarité et le Respect de l'Autre (Chacun).
Création de la revue associative Solidaires 21.
Reprise du CPE d'Arnay-le-Duc géré par l'association Pierre MEUNIER.
- 2006** Vente du centre de l'Ormelette à l'URPEP Pays-de-Loire.
La CAF de Côte-d'Or confie à l'ADPEP21 la gestion de deux CHLS (Fontaine-d'Ouche et Parc).
- 2007** Installation du Centre Multimédia dans la nouvelle médiathèque Champollion du centre des Grésilles.
Inauguration de l'annexe de l'UET de Fleurey-sur-Ouche.
Le CPE d'Arnay-le-Duc devient le CPM.
Inauguration du bâtiment d'internat rénové de l'IME.
Ouverture de la blanchisserie, atelier de l'ESAT.
Intégration d'une classe de la section troubles complexes du langage du Clos Chauveau à l'école Colette de Dijon.
- 2008** Signature d'un CPOM médico-social.
Organisation des 1^{ères} journées nationales du secteur SMS de la FGPEP à Dijon.
Déménagement et restructuration du Dispositif Éducation et Loisirs au 13 rue du Fort de la Motte Giron.
Le CPM inaugure un nouveau pavillon d'hébergement.
Le SESSAD des Pays ouvre une 2nde antenne à Is-sur-Tille.
- 2009** Reprise du CMPP de la rue d'Auxonne à Dijon.
Ouverture d'une Auto-école associative au CPM d'Arnay-le-Duc.
Ouges confie la gestion de son nouvel accueil de loisirs au service animation.
- 2010** Installation du siège du SESSAD des Pays dans de nouveaux locaux à la Toison d'Or à Dijon.
Ouverture d'un nouvel accueil de loisirs à Magny-sur-Tille.
La 1^{ère} unité décentralisée du CMPP ouvre ses portes à Beaune.
- 2011** L'ADPEP21 change de dénomination et devient Les PEP21.
Signature d'un CPOM social avec le Conseil Départemental de la Côte-d'Or.
Longecourt-en-Plaine confie la gestion de son accueil de loisirs au Dispositif Éducation et Loisirs.
Le siège du CAMSP déménage dans l'Immeuble l'Empire dans le quartier de la Fontaine-d'Ouche à Dijon.
- 2012** Ouverture d'un SAPSAD au Dispositif Social.
Ouverture de plusieurs unités et antennes du Dispositif de Prévention et Soins (CAMSP Bougainville à Dijon, CMPP à Quetigny et à Chatillon-sur-Seine).
Ouverture d'un accueil de loisirs à Bresse-sur-Tille.
Reprise du FJT de Beaune.
Construction des nouvelles structures d'hébergements de l'IME (pôle enfance et SSASP).
Développement des services mutualisées du Dispositif IME-SESSAD (SACFA, PI, FPA, CAFS, SAEA).
- 2013** Création de l'équipe Mobile du CAMSP.
Changement de locaux pour le CAMSP d'Arnay-le-Duc (transfert dans des locaux neufs du centre hospitalier).
Création à titre expérimental d'une plate-forme d'accueil et d'écoute clinique spécialisée pour les personnes sourdes et malentendantes.
Reprise de la gestion de l'ESAT Le Goéland.
Reconduction du partenariat avec la ville de Dijon pour l'accueil des temps périscolaires et extra scolaires, et participation des PEP21 à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.
Rencontres PEP au Palais Brongniart.

- 2014** Certification ISO 9001 obtenue pour les activités du secteur social et médico-social.
Signature d'un CPOM régional 2014-2018 entre l'ARS Bourgogne-Franche-Comté et les associations PEP21, PEP25, PEP58 et PEP89.
Transfert du SAF dans des locaux rénovés sur Arnay-le-Duc.
Création d'une Équipe Mobile de prévention éducative et d'accès aux soins pour enfants et adolescents.
Transfert des MECS de Coutivert et de Fleurey à Dijon (construction neuve).
Création d'une MECS à Arnay-le-Duc (rénovation de locaux) afin d'adapter la situation géographique des établissements en fonction du public accueilli.
Fermeture des Charmilles et de Coutivert.
Reprise de l'Hôpital de Jour Pédopsychiatrique Les Cigognes.
- 2015** Ouverture de L'Intervalle dans la ZAC Valmy à Dijon.
Transfert provisoire de locaux de l'ESAT Le Goéland de Chenôve vers Quetigny pendant la phase de construction de locaux neufs sur Valmy.
Fermeture au public du centre de montagne Les Jacobeys.
Ouverture d'une antenne à Auxonne du SESSAD des Pays (inauguration en 2016).
Rencontres PEP au Palais Brongniart.
Signataire avec l'ARS de la charte Romain JACOB, ayant pour objectif l'amélioration de l'accès aux soins des personnes handicapées.
- 2016** Anniversaires : 100 ans des PEP21, 70 ans de l'EPA, 20 ans de l'ESAT, 40 ans du FJT.
Reprise de 3 MARPA à Baigneux-les-Juifs, Talmay et Montigny-sur-Aube.
Signature d'un nouveau CPOM 2016-2018 entre le Conseil Départemental et Les PEP21.
Transfert du service de blanchisserie de l'ESAT qui prend le nom Au Savoir Fer sur la ZAC Valmy (anciennement à Fontaine d'Ouche).
Inauguration du SESSAD Val de Saône.
Pose de la 1^{ère} pierre des futurs locaux en construction sur la ZAC Valmy à Dijon.
Mise en place d'une UTAT au sein de l'IME comme aide aux jeunes en souffrance.
1^{er} prix innovation 2016 obtenu par la MARPA de Baigneux-les-Juifs.
1100 personnes oeuvrent pour Les PEP21.
Inauguration des travaux du site de Beaune (FJT et CPM).
- 2017** Inauguration des nouveaux locaux à Valmy : Siège des PEP CBFC, SESSAD des Pays, services mutualisés du dispositif IME-SESSAD, Hôpital de Jour Pédopsychiatrique Les Cigognes, ESAT Le Géoland, Challenge Emploi et Direction du dispositif adultes.
Inauguration de la brasserie pédagogique Traits d'Union.
Intégration de la SMA Galipette et Trottinette.
Le 11 octobre, Assemblée Générale de dissolution, votant la dissolution des PEP21 au 31/12/2017 et le 8 novembre, Assemblée Générale Constitutive, votant la constitution des PEP CBFC (rassemblant les associations départementales PEP21, PEP25, PEP58 et PEP89).
- 2018** Naissance de l'association Les PEP CBFC.

Évolution des logos



1964



1986



2000

La solidarité en action



2006

La solidarité en action



2016

logo conçu pour le centenaire des PEP21



2018

*Délégation de Côte-d'Or
La solidarité en action*

SIGLAIRE

AD - Association Départementale
ADPEP - Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public
AED - Aide Educative à Domicile
AEF - Action Éducative Familiale
AEMO - Assistance Educative en Milieu Ouvert
AFPA - Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
AGEFIPH - Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées
ALIS - Association pour le Logement et l'Insertion Sociale
ALSH - Accueil Loisirs Sans Hébergement
AMP - Aide Médico-Psychologique
ANAP - Agence Nationale de l'Appui à la Performance
ANESM - Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
ANLCI - Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
ARS - Agence Régionale de Santé
ASE - Aide Sociale à l'Enfance
ASF - Agence Solidarité Famille
AVS - Animateurs de Vie Sociale
BOMEHC: Boîte à Outils Mathématiques pour Élèves en situation de Handicap au Collège
CAE - centre d'action éducative
CAF - Caisse d'Allocations Familiales
CAFS - Centre d'Accueil Familial Spécialisé
CAMSP - Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CAT - Centre d'Aide par le Travail
CDAPH - Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CDER - Centre Départemental d'Education Routière
CDES - Commission Départementale d'Education Spéciale
CEEDA - Centre d'éducation pour enfants déficients auditifs
CFA - Centre de Formation d'Apprentis
CHS - Centre Hospitalier Spécialisé
CHSCT - Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail
CHU - Centre Hospitalier Universitaire
CIH - Comité Interministériel du Handicap
CLIS - Classe d'Intégration Scolaire
CLSH - Centre de Loisirs Sans Hébergement
CMPP - Centre Médico Psycho Pédagogique
CNAD - Comité National des Avis Déontologiques
CNCPH - Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées
CNH - Conférence Nationale du Handicap
CNIL - Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
CNRHR - Centres Nationaux de Ressources Handicaps Rares
CNSA - Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CPE - Centre Professionnel Éducatif
CPM - Centre Pierre Meunier
CPOM - Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CREAI - Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée
CRP - Centre de Rééducations Précoces
CSAQ - Comité de Suivi à l'Amélioration de la Qualité
CVS - Conseil de la Vie Sociale
DA - Déficiants Auditifs
DDCSPP - Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
DDDCS - Direction Départementale Déléguée de la Cohésion Sociale
DECAD - Dispositif d'Éducation Citoyenne et d'Aide aux Devoirs
DECAD - Dispositif d'Éducation Citoyenne et d'Aide aux Devoirs
DEL - Dispositif Education et Loisirs
DG - Direction Générale

DI - Déficience Intellectuelle
DIF - Droit Individuel à la Formation
DIPEC ou DIPC - Document Individuel de Prise en Charge
DITEP - Dispositif Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
DSM - Dispositif Sensoriel et Moteur
DV - Déficiants Visuels
EA - Entreprise Adaptée
EHPAD - Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
EPA - École de Plein Air
ERHR - Équipe Relais Handicaps Rares
ES SMS - Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux
ESAT - Etablissement et Service d'Aide par le Travail
ESMS - Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux
ETP - Equivalent Temps Plein
FABLAB - contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication »
FEHAP - Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne
FGPEP - Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public
FIPH - Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées
FIPHFP - Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
FJT - Foyer de Jeunes Travailleurs
FPA - Formation Professionnelle Adaptée
GED - Gestion Electronique des Documents
GERE - service de Garde Relais Emploi
GPEC - Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences
GRETA - Groupement d'établissements publics locaux d'enseignements
HAS - Haute Autorité de Santé
HM - Handicap Moteur
HPST - Hôpital, Patients, Santé et Territoire
IEM - Institut d'Éducation Motrice
IES DA - Institut d'Éducation Sensorielle pour Déficiants Auditifs
IES DV - Institut d'Éducation Sensorielle pour Déficiants Visuels
IESHA - Institut d'Éducation Sensorielle pour jeunes en situation de Handicap Auditif
IFRIA - Institut de Formation Régional des Industries Alimentaires
IM Pro - Institut Médico-Professionnel
IME - Institut Médico-Educatif
IMP - Institut Médico-Pédagogique
IMPro - Institut Médico-Professionnel
INED - Institut National d'Étude Démographique
IRFA - Institut Régional de Formation pour Adultes
IRTESS - Institut Régional Supérieur du Travail Educatif et Social
ITEP - Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
JAF - juge aux affaires familiales
JE - juge des enfants
JPA: Jeunesse au Plein Air
MARPA - Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie
MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées
MECS - Maison d'Enfants à Caractère Social
MFCOY - Mutualité Française Côte d'Or Yonne
MFR - Maison Familiale Rurale
MIE - Mineurs Isolés Étrangers
MJC - Maison des Jeunes et de la Culture
MNA - Mineur Non Accompagné
OCTAPEH - Organisme Central de Technologie, d'Apprentissage, de Promotion et d'Éducation
OPCA - Organisme Paritaire Collecteur Agréé
OPCALIA - OPCA interbranche interprofessionnel interrégional
OPEP - OEuvre des Pupilles de l'École Publique
OPP - ordonnance de placement provisoire
PANDA - Points d'Accès Numériques de Dijon et son Agglomération
PCA - Plan de Continuité d'Activité
PDITH - Programme Départemental d'insertion des Travailleurs Handicapés
PE - Protection de l'Enfance
PEDT - Projets Éducatifs De Territoires
PEP - Pupilles de l'Enseignement Public

PEP21 - Pupilles de l'Enseignement Public de Côte-d'Or
PEP25 - Pupilles de l'Enseignement Public du Doubs
PEP58 - Pupilles de l'Enseignement Public de la Nièvre
PEP89 - Pupilles de l'Enseignement Public de l'Yonne
PI - Pôle Insertion
PIA - Projet Individuel d'Accompagnement
PIJ - Projet Individuel du Jeune
PJJ - Protection Judiciaire de la Jeunesse
PMI - Protection Maternelle et Infantile
PPS - Plan Personnalisé de Scolarisation
PRA - Plan de Reprise d'Activité
PRIAC Programme interdépartemental d'accompagnement des personnes handicapées et de la perte d'autonomie.
RQTH - Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
RSO - Responsabilité Sociale des Organisations
S.A.S - Section Accueil Surdité
SAAAIS - Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire
SAAAS - Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation
SACFA - Service d'Appui au Centre de formation d'apprentis
SAEA - Service d'Accueil Externalisé en Appartements
SAF - Service d'Accueil en Famille
SAFEP - Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce
SAIDA - Service d'Aide à l'Intégration pour les Déficients Auditifs
SAIDV - Service d'Aide à l'Intégration pour les Déficients Visuels
SAMELY - Service d'Accompagnement des Mères Lycéennes
SAPAD - Service d'Assistance Pédagogique A Domicile
SAPED - Service d'Aide et de Tutorat aux Élèves en Déscolarisation
SAPSAD - Service d'Accueil, de Protection, de Soutien et d'Accompagnement à Domicile
SAVS - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SEA - Service d'Éducation Auditive
SEGPA - Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SESSAD - Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile
SESSAD HM - Service d'Éducation spécialisée et de Soins à Domicile Handicap Moteur
SESSAD TCL - Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile Troubles Complexes du Langage
SIAD - Service Infirmier A Domicile
SMA - Structure Multi-Accueil
SMS - Secteur Médico-Social
SSASP - Service Spécialisé d'Accompagnement et de Soutien Professionnel
SSEFIS - Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à l'Intégration Scolaire
SSEFS - Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à la Scolarisation
SSES - Services de Soins et d'Éducation Spécialisés
TCL - Troubles Complexes du Langage
TH - Travailleur Handicapé
TPE - Tribunal Pour Enfants
UET - Unité Educative et Thérapeutique
ULIS - Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
UNAT - Union Nationale des Associations de Tourisme
URCE - Union Régionale Centre-Est de la Sécurité Sociale dans les Mines Définition
URPEP - Union Régionale des Pupilles de l'Enseignement Public
UTAT - Unité Temporaire d'Accompagnement Thérapeutique
VAE - Validation des Acquis de l'Expérience
VASCO - Vacances et Accompagnement à la SCOLARITÉ



Délégation de Côte-d'Or
La solidarité en action

/ SOLIDARITÉ / ÉGALITÉ / CITOYENNETÉ / LAÏCITÉ

Direction départementale :

30b rue Elsa Triolet - 21000 DIJON

03 80 76 63 00

delegation21@pepcbfc.org

www.pepcbfc.org

   @LesPEPCBFC